

**Crises, cérémonies et narrations**  
**Réflexions à partir del'affaire Dutroux**

Étienne Leclercq

Rites et pouvoirs

Volume 23, Number 1, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015581ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015581ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leclercq, É. (1999). Crises, cérémonies et narrations : réflexions à partir del'affaire Dutroux. *Anthropologie et Sociétés*, 23 (1), 151–162.  
<https://doi.org/10.7202/015581ar>

Article abstract

ABSTRACT

Crises, Cérémonies and Narrative Accounts. Reflections on " The Dutroux Case " This text presents an anthropological interpretation of events related to what is known in Belgium as "The Dutroux Case". More specifically, by drawing a parallel between the episodes of this terrible incident and the Turner model, the author suggests that ritual action enables social actors to become aware of social crises and to look for their solution. Subsequently, basing his argument on Ricœur's work, the author argues that for many people ritual represents an answer to a question they cannot clearly identify.

Key words : Leclercq, ritual, norms, social movements, democracy, Belgium

# CRISES, CÉRÉMONIES ET NARRATIONS

Réflexions à partir de l'affaire Dutroux



Étienne Leclercq

---

Dans cette brève étude, nous chercherons à décrire l'ordre cérémoniel comme un dispositif narratif par lequel des collectivités gèrent leurs conflits et leurs émotions. Cette orientation nous a été dictée par un fait divers qui secoue la Belgique depuis l'été 1995. Il s'agit de l'affaire « Marc Dutroux », du nom de celui qui est désigné aujourd'hui comme le responsable de l'enlèvement et du viol de six fillettes et jeunes filles, dont quatre sont mortes.

Notre interrogation porte donc sur la fonction des rituels dans la gestion de telles situations. Nous avons constaté en effet qu'aux moments les plus dramatiques de cette affaire, les gens ont réagi par des actions symboliques, inspirées en partie par la tradition religieuse. La plus spectaculaire de ces actions a été sans nul doute la *marche blanche*, sorte de procession énorme et silencieuse où le blanc exprimait à la fois l'innocence des enfants assassinés (il y avait aussi beaucoup de ballons blancs), la solidarité (partout dans le pays des linges blancs étaient accrochés aux fenêtres) et, comme l'a spécifié le parent d'une des victimes, il s'agissait aussi d'évoquer la « toile blanche » sur laquelle l'artiste peut créer. Par ailleurs, on a vu l'édification d'autels aux endroits où l'on a retrouvé le corps des victimes ou devant leur domicile. On a distribué le portrait des enfants sacrifiés afin de les rendre plus présents : une pratique qui n'est pas sans rapport avec celle des images pieuses.

On retiendra encore que les pompiers ont aspergé le Palais de Justice de Liège, signifiant ainsi la nécessaire purification de l'institution. Enfin, la présence d'une énorme foule aux enterrements des victimes témoigne de l'importance du rituel dans la gestion des crises. Le langage rituel semble avoir été un moyen privilégié par lequel les valeurs fondamentales d'une part importante de la société ont été réaffirmées face à un monde politique largement discrédité.

Vu la complexité de cette problématique, nous avons conçu nos développements comme des « repérages » théoriques qui permettent, c'est du moins notre espoir, d'articuler un certain nombre de questions. Sans nous attacher à l'analyse d'un rite en particulier, et après avoir rappelé quelques données de l'affaire Dutroux, nous soulignerons la convergence entre l'action rituelle et la constitution d'un récit de la crise en nous inspirant des travaux de Victor Turner.

## De l'affaire Marc Dutroux et des autres affaires

Il est probablement nécessaire de rappeler en quelques mots la trame de cette macabre affaire. Alors que les Belges, malgré la crise économique et les conflits

linguistiques, étaient persuadés d'appartenir à une société paisible et respectable, ils découvrent durant l'été 1996 une suite d'événements qui anéantit cette image positive : en août, Dutroux est arrêté et avoue être responsable de l'enlèvement de deux fillettes, que l'on retrouve enfermées dans une cave sordide en banlieue de Charleroi. Puis c'est la découverte des corps de Julie et Mélissa, huit ans, mortes de faim ; en septembre, ceux de deux adolescentes, Ann et Eefje.

Il apparaît alors que l'inculpé avait été condamné précédemment pour mœurs et relâché à la moitié de sa peine pour « bonne conduite » ! On apprend aussi que malgré son état de chômeur, il est propriétaire de quatre maisons et dispose de nombreux comptes en banque. La justice est montrée du doigt : non seulement les juges, mais aussi les différents corps de police. On s'interroge sur la façon dont l'enquête a été menée et plus globalement sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Les déclarations du procureur du Roi de Neufchâteau (où sont instruites ces affaires) et les révélations des médias ont fait prendre conscience de la profondeur des dysfonctionnements des institutions, par ailleurs dénoncés sans succès depuis longtemps par les parents des enfants disparus. Si les « gens de robe » se défendent en soulignant le manque de moyens financiers et humains, les policiers cherchent à minimiser la « guerre » qui oppose les différents corps. Bien entendu, le monde politique n'est pas épargné. Beaucoup évoquent la possibilité de protections politiques et s'interrogent sur les réseaux des pédophiles en Europe.

Le 20 octobre, plus de 300 000 personnes participent à la *marche blanche* et expriment ainsi leur attachement aux valeurs morales et à la citoyenneté. Le 25 octobre, une commission parlementaire est chargée d'enquêter sur les dysfonctionnements éventuels des services chargés des investigations concernant Dutroux. Les travaux de cette commission, retransmis en direct par la télévision, révéleront de graves lacunes dans les différentes enquêtes. Parallèlement, le dossier d'une autre disparition refait surface et permet de retrouver le corps d'une fillette enlevée en 1992, ainsi que son meurtrier. L'enterrement de la petite Loubna réunira non seulement les parents de toutes les victimes, mais une foule si considérable que la Grande Mosquée de Bruxelles ne pourra la contenir.

### Trois orientations

On peut aborder le phénomène cérémoniel de différentes manières. Il peut être sondé à partir de grilles objectivantes qui mettent en évidence le nombre de participants, le langage rituel utilisé, le contenu des discours et commentaires, le type de réception et de mémorisation que manifestent les participants.

Une deuxième orientation, la plus valorisée par les analystes, approche le rituel comme le symptôme d'une société. Le rituel représente alors une « forme sociale » que l'on envisage avec une certaine distance pour en dégager une problématique occultée jusque-là. Les travaux de Rivière (1995) et de Segalen (1998) illustrent certainement cette perspective. En fait, il s'agit pour les spécialistes d'explicitier les « véritables enjeux » des événements et des manifestations symboliques qui les accompagnent. Pour le cas qui nous occupe, on peut citer par exemple Garapon (1996), Chaumont (1997) ou De Munck et De Schutter (1997).

En ce qui nous concerne, et sans négliger les apports que représentent les deux orientations précédentes, nous avons adopté une perspective plus constructiviste, qui pose la question de l'élaboration dramatique d'une crise. Comment les acteurs lient-ils les événements et les cérémonies ? Y a-t-il une narration par laquelle ils rassemblent et aménagent les faits de manière à pouvoir les vivre collectivement ? Pour le dire de manière directe et quelque peu caricaturale, si nous privilégions ce type d'approche, c'est parce qu'il nous semble profitable de ne pas isoler l'analyse des « véritables enjeux » de la trame dramatique à travers laquelle ces enjeux s'élaborent progressivement. Pour explorer cette voie, il est donc nécessaire de reconnaître l'importance de la théâtralité des rapports sociaux.

### Le monde comme un théâtre

Depuis plus de trente ans, des sociologues et des anthropologues ont développé l'idée d'une telle analogie. Mais, pour notre part, c'est dans *Le pouvoir sur scènes* de Balandier (1992) que nous avons trouvé les formulations les plus radicales de ce rapprochement. Probablement parce que dans cette étude il n'est plus question à proprement parler de théâtre, mais bien de théâtralité. D'entrée de jeu, l'auteur affirme que :

Si l'on rappelle que toute société est toujours en devenir, jamais achevée, que son unité n'est pas réalisée sinon dans l'image qu'impose justement le pouvoir dominant, que ses prétentions et prescriptions ne sont jamais entièrement conformes à la réalité vécue, on peut mieux comprendre la nécessité de produire des effets ayant une fonction de compensation. La société ne « tient » pas par le seul moyen de la coercition, des rapports de force légitimés, mais aussi par l'ensemble des transfigurations dont elle est, à la fois, l'objet et le réalisateur.

Balandier 1992 : 50-51

La métaphore théâtrale trouve donc tout son sens lorsqu'on fait l'hypothèse de la fragilité de l'ordre social et de sa duplicité, et lorsque l'on accepte le fait que l'action des membres d'une collectivité ne se construit pas principalement en fonction d'une logique rationnelle et abstraite, mais à partir des opportunités d'une situation et de son climat émotionnel. Ce dernier est exprimé par une théâtralité qui peut être appréhendée de différentes manières. En effet, les formes d'un rituel, maintes fois répétées, peuvent constituer une « ruse » visant à réduire les effets des contradictions inhérentes à tout système et ainsi assurer la pérennité du tissu social. Mais plus profondément, ces formes ritualisées concourent à négocier avec l'altérité, qui apparaît à la fois menaçante et fondatrice.

Dans des styles fort différents, Goffman (1973) et Turner (1957, 1982) peuvent aussi être considérés comme des pionniers de ce courant qui souligne la fragilité de l'ordre social à partir de l'analogie théâtrale. Mais contrairement à ce qu'on pourrait appeler l'École française, ces auteurs ont construit leur analogie de manière fort concrète, calquée pour ainsi dire sur le patron shakespearien. Il s'agit d'une mise en parallèle de deux activités directement observables, à savoir l'activité des acteurs/personnages sur scène et celle des membres d'une collectivité dans leurs rapports quotidiens.

Ainsi, dans son premier ouvrage, Goffman (1973) mobilise le champ sémantique du théâtre pour expliciter ses intuitions concernant les interactions en face à face. En fait, il propose une « analogie situationnelle » fort bien définie dans les dernières lignes de l'ouvrage :

Les personnes qui participent à une interaction face à face sur une scène de théâtre ne peuvent pas échapper à l'exigence fondamentale qui caractérise les situations réelles ; elles doivent soutenir sur le plan de l'expression une définition de la situation : mais elles le font dans des conditions qui leur ont permis de développer une terminologie adéquate aux tâches interactionnelles qui sont le lot commun.

Goffman 1973 : 240

En ce qui concerne Turner, l'analogie qui le guide dans son premier livre *Schism and Continuity in an African Society* (1957) est beaucoup moins visible et pour cause, puisqu'il s'agit d'ethnographie. L'auteur travaille sur une tribu de Zambie, les Ndembu. Sa problématique vise le processus de résolution des conflits par ce qu'il appelle *cultural performance*, et qui comprend les rituels. Si l'anthropologue est averti des dangers du réductionnisme, il envisage néanmoins les structures narratives les plus élémentaires de nos tragédies (et plus généralement de la littérature épique) comme un cadre lui permettant d'organiser son matériel ethnographique. En fait, ce rapprochement entre le scénario des tragédies et l'activité rituelle des Ndembu en période de crise institue cette dernière comme un *drama*. Grâce à cet artifice, l'auteur indique que pour nous, Occidentaux, la tragédie reste une des analogies les plus fortes pour comprendre comment, dans un contexte donné, un groupe humain procède afin de circonscrire une crise le plus « logiquement » possible.

## Performances rituelles

Pour être plus précis, nous dirons que Turner considère les actions rituelles comme des « phases distinctes dans le processus social par lesquelles des groupes s'ajustent par rapport à des changements internes [...] et s'adaptent à leur environnement extérieur (social et culturel, aussi bien que physique et biologique) » (Turner 1982 : 21-22, notre traduction).

Elles doivent donc être étudiées comme des « événements » qui produisent non seulement des significations, mais également des conséquences tangibles. Elles sont pensées comme des éléments essentiellement dynamiques qui interviennent à chaque mutation, à chaque « passage » (et l'emprunt à la théorie de Van Gennep est explicite). Ce qui donne un canevas en quatre étapes : *breach*, *crisis*, *redress* et *reintegration*.

1 — *Breach*. Des personnes ou des groupes refusent de respecter les règles liées à un ordre symbolique, ce qui engendre des ruptures.

Sans retracer avec précision la genèse de l'affaire Dutroux et les ruptures qu'elle engendre, on peut néanmoins noter certains faits particulièrement révélateurs. Relevons l'action des parents des victimes qui apparaissent, bien entendu, comme les premiers à rompre le consensus, notamment en adoptant des stratégies

médiatiques. Outre les déclarations dénonciatrices, ils attaquent l'État belge en référé pour avoir accès au dossier et pour participer aux recherches, convaincus que les enquêteurs négligent les pistes décisives. S'ils perdent le procès, la suite des événements leur donne raison.

Il y a les funérailles de Julie et Mélissa (le 22 août à Liège, dans la partie francophone du pays) et d'Ann et Eefje (le 7 septembre à Hasselt, dans la partie flamande) qui manifestent clairement la colère et l'indignation non seulement des familles, mais de toute une population. Comme l'écrit J.-M. Chaumont (1997 : 70) « tout le monde d'une certaine manière se sent victime ». On applaudit lorsque les parents expliquent leur refus de toute représentation officielle aux obsèques, y compris la représentation royale.

Cette perception de la rupture a probablement été accentuée par la mise en scène télévisuelle, qui produit une narration valorisant trois points de vue nettement distincts : au centre de la dramaturgie, il y a celui de la victime et de ses proches, auquel s'oppose alors le point de vue de ceux qui sont désignés comme les persécuteurs (par exemple, le monde politique, la magistrature ou certains corps de police). Quant au public, il représente la figure réparatrice de la compassion, apportant aide et réconfort, c'est-à-dire tout ce dont les victimes ont été privées en raison des manquements des autres intervenants. Ainsi, dans le reportage des funérailles, la séquence la plus longue se situe à la fin de l'office religieux, lorsque ceux qui ont pu trouver place à l'intérieur de l'église viennent s'incliner devant les cercueils. De même, les applaudissements au passage du convoi funèbre peuvent être interprétés comme une action réparatrice, qui disqualifie en quelque sorte ceux que, précisément, on n'applaudit pas.

2 — *Crisis*. Si ces ruptures se multiplient, elles engendrent plus ou moins rapidement un état de crise compromettant la cohésion sociale. Cet état représente une charge émotive si forte qu'elle marque durablement les comportements collectifs.

La succession des découvertes macabres, des rebondissements, des manipulations, des révélations, des maladroites des responsables institutionnels a convaincu progressivement les citoyens que l'État n'assume pas correctement ses fonctions. D'autant plus que d'autres scandales refont surface. Ainsi, durant cette période, à Liège, l'enquête sur les commanditaires de l'assassinat d'André Cools (en 1991), ancien vice-premier ministre, revient au premier plan de l'actualité : on arrête les personnes qui avaient été libérées quelques mois plus tôt. D'autres affaires non élucidées sont également évoquées : celle des tueries du Brabant (29 morts en 1985 et 1986) et celle de contrats militaires qui a entraîné la démission de trois ministres et celle de Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN en 1995.

Le point culminant de cette longue succession a probablement été la décision de dessaisir le juge Connerotte qui, pour l'opinion publique, représentait le symbole d'une véritable justice parce qu'il était à l'origine de l'affaire Dutroux. Coupable aux yeux de la loi d'avoir participé à un « souper-spaghetti » organisé par une association qui soutient les victimes, et d'avoir ainsi marqué sa sympathie

pour une des parties — alors qu'il doit instruire à charge comme à décharge —, le juge est dessaisi par la Cour de cassation le 14 octobre. Ce jugement n'est pas accepté par la population pour différentes raisons. La première est certainement émotive : comment accepter la sanction d'un juge exemplaire dans une affaire qui ne l'est pas ? Certains ont reproché à la haute magistrature de se réfugier derrière des procédures et de discréditer ainsi l'institution. Plus subtilement, des philosophes ont souligné le fait que l'impartialité ne signifie pas l'absence de valeurs ou de convictions. Un juge se doit par conviction d'être sensible au sort des victimes, ce qui ne doit pas l'empêcher d'analyser les faits avec le plus d'objectivité possible (Roviello 1997).

En tout cas, ce dernier incident précipite les événements : en effet, la *marche blanche* est organisée le 20 octobre. Elle rassemble des citoyens de l'ensemble du pays. Les commentateurs sont unanimes pour reconnaître qu'elle est impressionnante par sa masse, son silence, sa dignité et sa revendication pour une nouvelle citoyenneté.

3 — *Redress*. Afin de répondre à ces tensions extrêmes, un groupe tiers, des arbitres en quelque sorte, peuvent essayer à divers titres de rétablir les bases d'un consensus. Ces interventions peuvent être judiciaires, religieuses, politiques, militaires ou autres.

Il faut d'abord mentionner l'action royale. En effet, malgré le devoir de réserve que lui impose la Constitution, Albert II a non seulement reçu les parents des enfants disparus, mais il s'est engagé personnellement par une déclaration officielle à favoriser le changement. Pour sa part, la commission parlementaire a essayé de regagner la confiance des citoyens en permettant la retransmission télévisuelle de ses sessions.

On pense également aux autorités religieuses qui ont opté, lors des différents enterrements, pour un discours à deux « voix » : l'une pour exprimer l'insupportable souffrance des parents, et l'autre pour clamer la nécessité de renoncer à toute vengeance personnelle, afin de se consacrer aux véritables causes du mal, à savoir les dysfonctionnements des institutions et le manque de conscience des citoyens. Ainsi, lors de l'enterrement de Julie et Mélissa, l'un des officiants s'est demandé si le Bon Dieu est sourd, tandis qu'un autre a déclaré :

Nous ne pouvons plus accepter que le monde méprise à ce point la fragilité. Nous ne pouvons plus tolérer que ce monde écrase à ce point les petits. Les petits, parce qu'ils sont petits, sont promesse. [...] Les entraîner dans la chute, ce n'est pas seulement les enlever, les assassiner... c'est tous les jours [...] les entraîner dans nos habitudes, les enfermer dans nos lois, les étouffer dans nos principes, les faire chuter dans nos vieillissements, dans nos idées toutes faites, dans nos étroitesse.

*La Dernière Heure* 22 août 1996

4 — *Reintegration*. Il reste une étape qui finalement n'est pas vraiment distincte de la précédente. Turner a simplement voulu signaler qu'à un certain moment les protagonistes doivent conclure la crise, soit par une réconciliation, soit par la reconnaissance au moins implicite du schisme.

À la suite de Van Gennep, Turner qualifie ce processus de *liminal*, c'est-à-dire se situant entre l'ancien ordre, déclassé, et le nouveau, qui n'existe pas encore. Toutefois, afin d'éviter tout réductionnisme, il suggère d'employer *liminal* pour ce qui concerne les sociétés traditionnelles et *liminoid* pour nos sociétés, une manière de préciser que dans ce second cas il ne s'agit que d'une analogie. Ce processus *liminal* correspond donc à une sorte d'intervalle, un *betwix and between*, un entre-deux au cours duquel les protagonistes échangent non plus par le biais des règles, mais à propos de ces dernières. De ce point de vue, l'action rituelle permet non seulement d'explicitier et de célébrer les règles collectives, mais elle peut également accompagner leur renouvellement. Turner retrouve ainsi des notions chères à Bateson comme la « méta-communication » et la « réflexivité ».

Il faut noter que les groupes ne paraissent pas toujours sensibles au caractère énigmatique de leurs activités rituelles. Ils semblent accepter comme une évidence l'idée que les actions symboliques peuvent « rendre les choses normales ». En définitive, les protagonistes s'interrogent davantage sur les buts qu'ils poursuivent que sur la complexité des moyens qu'ils mobilisent pour y parvenir.

Si les rites témoignent de dissonances entre l'identité sociale et l'investissement affectif, ils facilitent toutefois une mise à distance de l'ordre établi en vue de nouvelles élaborations. Mais ce processus reste ambigu dans ses effets, car il peut être aussi bien l'amorce d'un désengagement que l'expression d'un changement.

## Crises et narrations

Nombre d'analystes ont suggéré que ce *social drama*, les quatre phases que nous venons d'évoquer, s'organise comme un récit, de sorte que le déroulement des actions apparaît également comme une narration. D'où l'idée que tout rituel évolue suivant deux plans — l'action et le discours —, lesquels se répondent et se complètent mutuellement. C'est à travers ce mouvement que l'expérience sera progressivement intégrée, ainsi que son interprétation. Chaque *breach*, chaque événement révélateur de la crise sera repris par les protagonistes dans une ligne narrative qui leur permettra, à la fois, de légitimer leur point de vue et de se mobiliser.

Dans l'affaire Dutroux, le dernier événement en date est certainement le retrait de l'avocat des parents des fillettes. Pour justifier son départ, ce dernier invoque des pressions exercées par la magistrature et une orientation erronée de l'enquête. Il ne fait aucun doute que ce nouvel incident alimentera le récit de chacune des parties. Pour les sympathisants des parents, ce nouvel épisode les renforcera dans l'idée que la Justice est indifférente à la vérité et au droit des victimes ; tandis que pour les autres, il est possible qu'ils y voient une preuve supplémentaire du climat passionnel qui « égare » les plaignants.

On peut enrichir l'analyse en reprenant l'opposition de Turner entre *emic* (qui vient de *phonemic*, étude des sons distingués à l'intérieur d'un système linguistique) et *etic* (qui vient de *phonetic*, étude des sons distingués dans l'approche comparative de différents systèmes linguistiques), afin de caractériser le discours de chaque intervenant, suivant les phases du *social drama* dans lesquelles il se trouve engagé.



Lorsqu'un groupe est dans une étape de rupture, il aura tendance à produire des histoires *emic*, c'est-à-dire des récits qui s'inscrivent uniquement dans son propre système de références. C'est en fonction de ses sentiments et de ses traditions qu'il formule les problèmes auxquels il est confronté. Par contre, lorsque la crise est devenue manifeste et que ce groupe est contraint de se mettre à la table de négociation, il rentre dans une phase de « redressement ». Il s'agit maintenant pour lui de confronter ses opinions à celles du camp adverse afin de trouver une définition du conflit permettant sa résolution ou la consécration du schisme. Dans cette phase, chaque groupe aura donc tendance à produire des histoires *etic*, c'est-à-dire construites selon les références des vis-à-vis.

En définitive, que ce soit dans la perspective *emic* ou *etic*, il n'est jamais question de la crise comme telle, mais de la manière dont on pourra rétablir un sentiment de continuité entre ce qu'elle est censée manifester et un projet de société.

### Conflit des interprétations

Évidemment, pour qu'une définition de la crise soit crédible, il faut non seulement qu'elle repose sur des faits, mais aussi qu'elle soit compatible avec la sensibilité des protagonistes. C'est dire qu'il ne s'agit pas d'une description objective (surtout lorsqu'on le proclame), mais d'un aménagement qui déjà symbolise ce que seront les relations entre partenaires. En définitive, le travail narratif définit à la fois un rapport au passé, au présent et à l'avenir. En outre, il doit permettre à chacun de garder une conscience fière quelle que soit l'issue des conflits.

Pour des questions de cohérence interne, la narration intègre le domaine de la fiction comme celui de la réalité. Elle articule, suivant un mode particulier, des figures du désir comme des données objectives. C'est d'ailleurs probablement en raison de leur intrication que les acteurs sociaux éprouvent le besoin de les distinguer si radicalement. En effet, si la pratique sociale oppose fiction et réalité, ce n'est pas pour relayer une distinction naturelle, mais au contraire pour éviter la confusion d'entités fort proches. C'est donc pour prévenir les conséquences fâcheuses d'une méprise que les intervenants définissent par convention ce qui est « réel » de ce qui ne l'est pas.

Il va de soi que chaque groupe a tendance à considérer sa lecture comme étant la plus réaliste, et à rejeter le plus souvent la lecture d'un vis-à-vis, l'accusant de se laisser égarer par les sentiments ou les intérêts. Ainsi, quelques mois après les enlèvements, les parents des victimes ont engagé une action médiatique qui mettait en cause la manière dont les enquêtes étaient menées. Bien entendu, dans un premier temps, nombre de politiciens et de magistrats ont répondu par une superbe indifférence, au nom du respect des institutions. Ce n'est que lorsque ces critiques se sont avérées incontestables qu'un changement a été amorcé. En fait, l'évolution des uns et des autres résulte d'un rapport de forces.

On peut être plus précis en indiquant que suivant la position que l'on occupe dans le cadre d'un conflit, on aura tendance à privilégier un type de discours : ceux qui sont en place (les politiciens ou la magistrature) auront tendance à

valoriser les solutions de continuité, tandis que ceux qui aspirent au changement souligneront l'importance de pratiquer une rupture par rapport au passé.

Ainsi, dans la conjoncture actuelle, la classe politique cherche prioritairement à créer des consensus temporaires qui permettent la relance de l'action collective. Quant aux parents, ils se distinguent davantage par des ruptures. La dernière est leur décision, après l'annonce du retrait de leur avocat, d'assurer eux-mêmes leur défense, du moins tant que les raisons de ce retrait ne seront pas clairement établies (*Le Matin*, 24 mars 1998). Ce faisant, ils apparaissent aux yeux de tous comme un « symptôme vivant » des dysfonctionnements dénoncés, et obligent ainsi les responsables institutionnels à faire la preuve de la viabilité d'un système devenu peu crédible. On l'aura compris, leur but n'est probablement pas d'assurer une continuité entre ce que l'on veut bien savoir d'une crise et un projet futur, mais plutôt de les incarner. Être la crise pour appeler à un nouveau projet, plus ou moins toléré et réapproprié suivant les circonstances, devient leur objectif. En ce sens, leur démarche peut être qualifiée de prospective. Elle ne se traduit pas, d'ailleurs, de la même manière pour tous : certains parents se sont engagés dans l'action politique en créant leur propre parti, d'autres participent au *Centre européen pour enfants disparus et sexuellement exploités*, d'autres encore sont devenus des observateurs attentifs, souvent sollicités par les médias.

### Histoires *emic* et *etic*

Avant de conclure, nous désirons illustrer le travail narratif des parties en présence par deux exemples. Le premier est *emic*, puisqu'il s'agit d'une étude réalisée par des juristes (De Munck et De Schutter 1997) à l'adresse des responsables institutionnels. Les auteurs identifient trois « crises » de la justice belge.

La première, la plus générale, tient à l'intrication de l'institution judiciaire et du monde politique, au sens large du terme. Alors que les principes énoncent une stricte indépendance des pouvoirs, on constate dans les faits (notamment dans les nominations) une vassalisation des institutions, qui participent désormais à la société des « piliers » où l'intérêt général passe le plus souvent après la recherche des accommodements des intérêts particuliers.

La deuxième crise tient à l'organisation de l'appareil judiciaire. Elle est quantitative, en raison du fait que les dossiers à traiter sont de plus en plus nombreux et complexes, alors que la tendance est à la réduction des effectifs et des moyens. Elle est aussi qualitative, car les procédures formelles et bureaucratiques paraissent de plus en plus étrangères aux réalités du terrain.

La troisième est, aux yeux des auteurs, la plus fondamentale. Elle vise une redéfinition du rôle de la justice qui, devant l'incapacité du monde politique à incarner le bien commun, semble devenir la nouvelle instance de référence.

En ce qui concerne les discours *etic*, nous voulons faire écho aux nombreux débats à travers lesquels chaque partie exprime sa difficulté à reconnaître la pertinence de l'autre. Dans un article récent, la philosophe A.-M. Roviello (1997) a éprouvé le besoin de contrer point par point la vision de certains intellectuels qui réduisent toutes les initiatives de la base, comme cette *marche blanche*, à

l'expression d'une émotivité versatile et ignorante, au point de se donner comme fonction d'éclairer les consciences sur le bon fonctionnement des institutions. Sans tomber dans l'extrême contraire, l'auteur indique que les « bonnes leçons » ne constituent pas un remède contre l'extrême droite. En définitive, le peuple est « mobile », et s'il est capable de se laisser séduire par de terribles illusions, il est également capable de reconnaître ceux qui œuvrent honnêtement pour la réalisation de ses aspirations. C'est naturellement leur action qui garantit la meilleure issue.

## Conclusions

Parlant de l'œuvre littéraire, Paul Ricœur la présente comme une réponse à une question qui n'a pas été explicitée. Vu sous cet angle, l'enjeu de la lecture est de « retrouver la question à laquelle le texte offre une réponse » (1985 : 255). Cette recherche, on ne peut la réaliser qu'à partir de sa propre expérience. Elle s'opère par une exploration qui croise et éclaire deux mondes inconciliables : celui de l'imaginaire et celui de la réalité sociale. « Ce qu'on vient d'appeler la fonction de création sociale de la littérature s'exerce très exactement en ce point d'articulation entre les attentes tournées vers l'art et la littérature, et les attentes constitutives de l'expérience quotidienne » (*ibid* : 254).

En transposant ce propos, nous nous sommes demandé dans quelle mesure nombre de cérémonies ne procèdent pas du même mécanisme. Quand on s'attache à leur forme répétitive, on a effectivement le sentiment qu'elles offrent des réponses qui incitent les participants à trouver leurs questions. À chaque fois les procédures sont identiques et les interrogations différentes. Si la même prescription liturgique permet d'enterrer un vieux politicien ou deux enfants assassinés, l'enjeu du rite est radicalement différent. Nous pensons donc que lorsqu'on approche une cérémonie, il convient de s'interroger sur la manière dont les participants cherchent à partir de la réponse qu'elle incarne les questions correspondantes. Quel est donc le problème que l'on veut résoudre par l'action rituelle ? Quelle est l'interrogation qui pousse à la reprendre encore une fois ?

Parmi les hypothèses qui nous sont apparues au fil de notre enquête, nous avons privilégié celle qui aborde la cérémonie comme un dispositif visant la mise en place d'un récit. Au-delà de l'individualisme supposé de nos sociétés, les officiants comme les participants auraient comme projet d'édifier, par le biais de leurs interactions, une narration permettant à des individus anonymes, qui ne se sont pas concertés et n'ont souvent aucune base commune, de partager un même « drame » et ainsi d'élaborer collectivement une subjectivité et un jugement.

L'ordre rituel devient alors une ressource qui, portée par les émotions, facilite la formulation et l'expression des interrogations. Il se présente comme une sorte de référence à partir de laquelle il devient possible de modeler le matériel complexe des sentiments, des contraintes, des risques, des désirs ou des croyances. Le rite agit et signifie simultanément. Il agit, dans le sens qu'il modifie le cours de la pensée. Il signifie, dans le fait qu'il suppose une genèse à la fois personnelle et collective, dont les méandres constituent une réserve de sens souple et nécessairement ambiguë. C'est du moins ce que nous inspire l'observation attentive du parcours tragique des parents des enfants disparus.

## Références

- BALANDIER G., 1992, *Le pouvoir sur scènes*. Paris, Balland.
- CHAUMONT J.-M., 1997, « Les attentes de reconnaissances des victimes », *La Revue nouvelle*, 1 : 70-79.
- De MUNCK J. et O. De SCHUTTER, 1997, « Le siège de la Justice », *La Revue nouvelle*, 1 : 58-69.
- GARAPON A., 1996, « Leçons d'un automne belge », *Esprit*, 227 : 137-149.
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 1, Paris, Minit.
- JAMART A., 1996, « La Belgique entre scandales et démocratie », *Esprit*, 227 : 164-170.
- SEGALEN M., 1988, *Rites et rituels contemporains*. Paris, Nathan.
- RICŒUR P., 1985, *Temps et récits*. Tome 3. *Le temps raconté*. Paris, Seuil.
- RIVIÈRE Cl., 1995, *Les rites profanes*. Paris, Presses Universitaires de France.
- ROVIELLO A.-M., 1997, « L'extase du peuple de Belgique », *Esprit*, 235 : 172-188.
- TURNER V., 1957, *Schism and Continuity in an African Society*. Manchester, Manchester University Press.
- , 1982, *From Ritual to Theater, the Human Seriousness of Play*. New York, PAJ Publications.

## RÉSUMÉ/ABSTRACT

*Crises, cérémonies et narrations. Réflexions à partir de l'affaire Dutroux*

Le texte présente une interprétation anthropologique des événements relatifs à ce que l'on appelle en Belgique l'« affaire Dutroux ». Plus précisément, en établissant un parallèle entre les épisodes de ce terrible fait divers et le modèle de Turner, l'auteur suggère que l'action rituelle constitue un moyen par lequel les acteurs sociaux prennent conscience des crises sociales et cherchent à les résoudre. Puis, se référant aux travaux de Ricœur, il avance l'idée que, pour nombre d'acteurs, le rituel représente une réponse à une question qu'ils ne peuvent clairement identifier.

Mots clés : Leclercq, rituel, normes, mouvements sociaux, démocratie, Belgique

*Crises, Ceremonies and Narrative Accounts. Reflections on « The Dutroux Case »*

This text presents an anthropological interpretation of events related to what is known in Belgium as « The Dutroux Case ». More specifically, by drawing a parallel between the episodes of this terrible incident and the Turner model, the author suggests that ritual action enables social actors to become aware of social crises and to look for their solution. Subsequently, basing his argument on Ricœur's work, the author argues that for many people ritual represents an answer to a question they cannot clearly identify.

Key words : Leclercq, ritual, norms, social movements, democracy, Belgium

*Étienne Leclercq  
Haute École Galilée de Bruxelles  
9, av. Jules Malou  
1040 Bruxelles  
Belgique*